



La Lettre de Béruges

Bonne Année 2022



Voeux du Maire

Chères Bérugeoises,
chers Bérugeois,
Au nom du conseil municipal et de

l'ensemble des agents communaux, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

Comme l'année dernière hélas, nous n'avons pas pu nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité. L'année 2021 s'est achevée et n'a pas été celle du retour à la normale espérée.

Pour autant, notre horizon s'éclaircit. La vaccination de masse nous a permis d'éviter le pire et de garder l'espoir d'un avenir aux jours meilleurs.

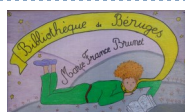
Toutefois, le retour à une vie normale ne se fera pas sans volonté ni sans effort. Depuis deux ans ou presque, nous avons recentré nos vies autour du foyer familial confortable et protecteur. Nous avons limité nos interactions sociales, avec la crainte des autres qui insidieusement s'est insinuée.

Le moment venu, sortir de cette bulle de sécurité ne sera peut-être pas si naturel que cela. Il nous faudra retrouver l'envie de nous épanouir aux côtés des autres, reprendre des activités associatives, sportives ou culturelles, sortir de chez soi et retrouver le plaisir de ces moments partagés.

Alors pour 2022, souhaitons-nous d'abord santé et réussite ; mais aussi la volonté et l'envie de retrouver le plaisir et la satisfaction de vivre de nouvelles aventures ensemble.

Très belle année 2022.

Olivier KIRCH, votre Maire



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00 et les **Samedis** de 10h à 12h.

Vacances scolaires :

Uniquement le Samedi de 10h à 12h.

Les mesures sanitaires restent avec port du masque et gel hydroalcoolique obligatoires.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 17 décembre 2021

► ENFANCE JEUNESSE

Convention Territoriale Globale avec Grand Poitiers et la CAF

Jusqu'à fin 2020, la contractualisation avec la CAF pour le financement des activités à l'enfance se faisait à l'échelle des communes ou des regroupements de communes. Ainsi Biard, Vouneuil-sous-Biard et Béruges étaient, elles, liées avec la CAF par un "Contrat Enfance-Jeunesse". Ce CEJ définissait le cadre de mutualisation d'une crèche, du RAM et d'un accueil de loisirs pour les moins de 6 ans.

La CAF a souhaité redéfinir ce cadre de fonctionnement en élargissant le périmètre de mutualisation à l'échelle de Grand Poitiers. Cet élargissement est formalisé à deux niveaux :

Un cadre général de fonctionnement à l'échelle des 40 communes de Grand Poitiers : la "Convention Territoriale Globale".

Un cadre opérationnel à l'échelle des communes qui souhaitent mutualiser des services publics : Biard, Vouneuil-sous-Biard et Béruges travaillent actuellement à la formalisation de services mutualisés dans le cadre de la CTG.

Le Conseil autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer cette Convention Territoriale Globale avec la CAF et Grand Poitiers.

PROCHAIN CONSEIL & COMMISSIONS

► Prochain Conseil municipal : Vendredi 19/01 à 20h30

Ouvert au public, sauf si l'évolution de l'épidémie de COVID implique de nouvelles mesures sanitaires de restrictions. Plus d'informations sur le site de la commune quelques jours avant le conseil.

► Commission Information : Lundi 31/01 à 18h30

Contact : Commission.information@beruges.fr

// Dates à retenir

► Collecte de Sang : Vendredi 21 janvier 2022

à la Maison du Temps Libre de Vouneuil-sous-Biard

CR du conseil municipal - Suite

► URBANISME

Convention avec Grand Poitiers concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme en dématérialisé

La réglementation évolue pour les collectivités locales en matière d'instruction des dossiers d'urbanisme : pour toutes les communes de Grand Poitiers, à compter de janvier 2022, les pétitionnaires dépositaires de documents d'urbanisme devront les transmettre en mairie sous forme numérique (Clé USB ou envoi par mail).

L'instruction de ces dossiers par la Commune et les services instructeurs de Grand Poitiers se fera également par voie dématérialisée. Ces nouveaux processus de traitement nécessitent la mise en place d'une plateforme numérique de dépôt, de traitement et de visa de ces dossiers à l'échelle de Grand Poitiers. Également la formation des agents et des élus en charge de l'urbanisme au sein des mairies. Une convention entre Grand Poitiers et ses communes définit ce nouveau cadre de fonctionnement.

A noter que pour Béruges, il sera toujours possible pour des administrés en difficulté avec l'outil informatique de déroger à la procédure en sollicitant la mairie pour numériser les documents papiers. Par contre, aucune dérogation n'est envisageable pour les professionnels.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec Grand Poitiers.

11 voix pour et 4 abstentions.

► PERSONNELS

Evolution du protocole ARTT de la Commune (Aménagement et Réduction du Temps de Travail)

La réglementation nationale sur le temps de travail des agents de la Fonction Publique Territoriale évolue et s'uniformise avec un temps de travail annuel de 1607 heures pour un temps complet. C'est l'esprit de cette évolution du protocole ARTT et pour lequel le Comité Technique du Centre de Gestion a émis un avis favorable.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette nouvelle version du protocole ARTT pour les agents de la commune.

Mise en place du Congé Epargne Temps (CET)

La Loi permet à chaque agent de la Fonction Publique Territoriale de demander la création d'un Compte Epargne Temps pour y déposer des jours de congé ou de récupération non pris, afin de les utiliser ultérieurement. Un CET est rattaché à l'agent et le suit durant sa carrière dans ses différentes collectivités de rattachement.

Le Conseil adopte à l'unanimité la mise en place et le cadre d'utilisation des CET pour les personnels de la Commune.



Guide pas à pas pour le dépôt de votre dossier d'urbanisme en dématérialisé

- 1 SE CONNECTER**
AU GUICHET SVES
- 2 S'INFORMER**
SUR LA RÉGLEMENTATION
- 3 FORMULER**
SES DEMANDES D'URBANISME
- 4 SUIVRE**
SES DEMANDES D'URBANISME

Guide à consulter ou télécharger sur le site internet de la commune de Béruges, dans les articles de la catégorie « Bâtiments » ou « à la une ».

Lien vers la plateforme de Grand Poitiers pour ces demandes d'urbanisme en ligne : www.grandpoitiers.fr/habitat-urbanisme/demandes-urbanisme-en-ligne

► BUDGET

Fin des travaux pour le pont du Pin

Les travaux de réhabilitation du pont du Pin sont terminés avec quelques semaines d'avance. Les coûts de cette réhabilitation sont moins importants que prévu : le fonds de concours de la commune initialement estimé à 160K€ sera en fait de 140K€. Compte-tenu des très faibles taux d'intérêts actuels, il est préférable de financer cette dépense par l'emprunt. C'est pourquoi le Conseil autorise à l'unanimité :

- La souscription d'un emprunt de 140K€ sur 15 ans auprès du Crédit Agricole qui a fait la meilleure proposition.
- L'inscription de cette opération dépense / recette au budget 2021.
- Le paiement du fond de concours de 140K€ à Grand Poitiers.



IntraMuros

Application à télécharger gratuitement pour recevoir les actualités de la commune et des associations en temps réel !

► Rejoignez les 234 abonné-e-s aux informations communales et alertes majeures !

Pour nous rejoindre sur INTRAMUROS :

- 1** Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone : Play Store ou Apple Store,
- 2** Tapez **IntraMuros** dans la barre de recherche et téléchargez l'application,
- 3** Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets,
- 4** Activez les notifications correspondantes aux informations que vous recevrez en temps réel.

QUESTIONS DIVERS

Procédure d'acquisition de l'immeuble au 6 place de l'église

La procédure d'acquisition de l'immeuble (ancien bar le Phoe-bus) arrive en phase finale : l'acte est à la relecture entre les parties. Signature probable en janvier.

Déploiement de la fibre optique par Orange

Le déploiement de la fibre optique sur la commune est réalisé en propre par l'opérateur privé Orange. Le calendrier annoncé par Orange prévoyait un commencement du déploiement à partir de début 2020 et une fin de déploiement prévue pour fin 2021. Même si à ce jour, la grande majorité des habitations est éligible à la fibre, il subsiste quelques zones non-encore éligibles.

Monsieur le Maire propose de réaliser un sondage auprès des habitants pour identifier les habitations non-encore éligibles, puis de rencontrer Orange sur la base de ce diagnostic.

Procédure catastrophe naturelle sécheresse du bâtiment Mairie

Cette procédure auprès de notre assureur découle de l'arrêté de catastrophe naturelle sécheresse de 2017 et le constat de désordres (fissures) sur la façade de la mairie.

L'estimation des travaux de consolidation des fondations du bâtiment et de reprises esthétiques est de 110K€ dont 10% à la charge de la commune au titre de la franchise.

Les travaux de consolidation ne pourront pas être réalisés avant le 2^{ème} semestre 2022. Puis s'écoulera une période de 12 à 24 mois pour vérifier l'efficacité des travaux, avant de finaliser les reprises esthétiques.

Fonds de solidarité intracommunautaire à destination des communes de Grand Poitiers

Lors du Conseil Communautaire du 10 décembre 2021, Grand Poitiers a adopté une nouvelle version de son Pacte Financier et Fiscal. Celui intègre un nouveau volet appelé "Fonds de Solidarité Intracommunautaire" à destination des communes les plus en difficultés financières.

Le Conseil Communautaire a retenu 3 critères cumulatifs pour définir chaque année la liste des communes bénéficiaires de ce fonds :

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de l'année N-1 supérieur à 30,0 %
- Taux d'épargne brute sur les 3 derniers comptes administratifs inférieur à 15,0 %
- Perte cumulée de DGF de 2017 à 2021 dont le poids relatif est supérieur à 5,0 % des recettes réelles de fonctionnement figurant sur le dernier compte administratif.

Attribution du fonds de solidarité pour 2022	
BIGNOUX	21 000
BONNES	34 000
CHAPELLE-MOULIERE	14 000
CLOUE	10 000
JAZENEUIL	16 000
LINIERS	11 000
LUSIGNAN	50 000
POUILLE	13 000
SAINT-SAUVANT	25 000
SANXAY	11 000
SAVIGNY-LEVESCAULT	23 000
TERCE	22 000
TOTAL	250 000

Béruges ne remplit pas les conditions des 2^{ème} et 3^{ème} critère, et c'est une bonne chose.

Ce fonds de solidarité sera doté d'une enveloppe de 250K€/an. Le montant versé aux communes bénéficiaires est calculé au prorata du nombre d'habitants, plafonné à 50K€. Pour 2022, 12 communes en bénéficieront.

Colis et boîtes de Noël



Pas moins de 49 boîtes de Noël ont été collectées sur Béruges et remises au Secours Populaire et au Secours Catholique qui se sont chargés de la distribution les 23 et 28 décembre. Au total dans la Vienne, ce sont 4.817 boîtes qui ont été distribuées sous les sapins de personnes défavorisées.

Sur Béruges, l'opération des colis de Noël a aussi remporté un franc succès et a une nouvelle fois été très appréciée de nos aînés, tant pour le geste que pour le contenu des colis.

MERCI !



BOÎTES DE NOËL pour les plus démunis
1 boîte à chaussures

Merci à tous les Bérugeois es qui ont participé à ces deux opérations, ainsi qu'aux personnes qui se sont mobilisées pour la distribution des colis à nos aînés.

Inscription des jeunes sur les listes électorales



Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation à l'élection présidentielle concerneront les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

Entre le **1er janvier et le 4 mars 2022**, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, **les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire** sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Ils peuvent pour ce faire, utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Naissance d'une nouvelle association : le collectif LES SAL'O'BARS



Le collectif « Les Sal'O'bars » est né de manière informelle lorsque le bar du coin a été repris. Nous avons à ce moment-là proposé aux nouveaux gérants de nous occuper de l'organisation d'événements dans le bar. Nous sommes certains que nombre d'entre vous se souviennent du concours de baby-foot, des concerts, de la soirée de théâtre d'improvisation ou encore de la joyeuse et chantante soirée Karoké !



Et puis, le bar a fermé... confinement oblige, suivi de la cessation d'activité. Les Sal'O'bars, comme beaucoup de bérugeois, en ont été attristés. Après réflexion, les membres du collectif ont souhaité continuer à mettre en place des activités dans l'attente de l'ouverture du bar multiservices.

Pourquoi ? Pour maintenir la dynamique engagée dans le cadre de ce projet en attendant l'ouverture de ce commerce. Lorsque le nouveau bar sera ouvert, les Sal'O'bars proposeront leurs services aux gérants. Si ceux-ci le souhaitent, les Sal'O'bars poursuivront leur activité dans le bar. Dans le cas contraire, nous disparaîtrons.



Concrètement que vont proposer les Sal'O'bars ?

Nous allons organiser des événements de même nature que ceux que nous proposons pour le bar autour d'une buvette éphémère. L'idée est de créer, aux beaux jours, quelques moments de rencontre, en toute convivialité, autour d'un verre et de choses à grignoter.

Ce projet – qui se construit au fil des jours – sera aussi ce que les Bérugeois en feront. Pourquoi ne pas venir chanter, jouer de la musique, raconter des histoires ?

Le premier événement devrait avoir lieu en mai 2022. Nous vous informerons régulièrement de l'avancée du projet dans cette Lettre.

Si vous souhaitez des informations, vous pouvez contacter les Salobars par mel à l'adresse suivante : lessalobars@gmail.com ou Benoit Clavier au 06 20 19 47 82.



Amis du Patrimoine de Béruges

Michèle Lecaillon 06 88 18 70 53

museeberuges@gmail.com - 07 67 10 86 53



Eh oui ! Les écureuils aussi font partie de notre patrimoine ! A chacun d'entre vous et à notre belle association, nous souhaitons santé, bonheur et prospérité ! Des projets sont en préparation pour 2022...nous vous les révélerons dans les prochaines Lettres de Béruges !



Emri Ecole de musique à rayonnement intercommunal

Symphonie Ecole de Musique

06 36 16 13 47

symphonie.emri@gmail.com

Malgré le contexte sanitaire, l'association Symphonie s'est adaptée en réalisant son assemblée générale et les élections par correspondance en décembre 2021. Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés dans leurs fonctions. Ainsi, l'association peut continuer à exercer ses missions d'éducation musicale et de diffusion musicale (dès que les conditions sanitaires le permettront pour cette deuxième partie). Elle emploie une quinzaine d'enseignants autour d'une grande variété d'activités et d'instruments.

Symphonie rassemble un groupe de bénévoles de tout âge, convivial et jovial ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, même en cours d'année, que vous soyez musicien ou non, parent d'élèves ou que vous souhaitiez juste apporter votre bonne humeur. Plus on est de fous et plus on rit !

Par tout renseignement : 06 36 16 13 47

symphonie.emri@gmail.com



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21

bibliotheque@beruges.fr

Toute l'équipe de bénévoles de la Bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. **Si vous êtes intéressés par le bénévolat**, n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe.

La Bibliothèque restera ouverte les lundis, mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.



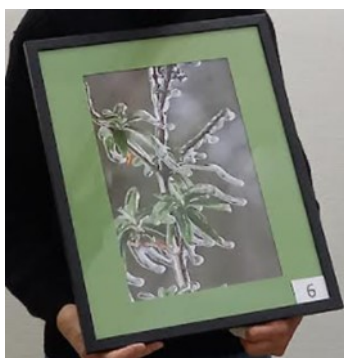
FEPS Club photo

Céline Camusard 06 16 03 21 84
contact@clubphotodeberuges.com

Notre exposition annuelle des 27 et 28 novembre 2021 a été l'occasion de faire découvrir les travaux des membres de l'association à presque 140 visiteurs. Les photographes amateurs ont également montré leur savoir-faire avec des séries de tirages aussi variés qu'originaux : des escaliers de Poitiers, des scènes festives de la ville espagnole jumelée, des miniatures d'immeubles de Copenhague qui ressemblent à des maquettes ou encore un hommage émouvant à la célèbre photographe américaine Dorothea Lange... Ces deux jours d'exposition nous permettent des rencontres avec d'autres passionnés de photographie, d'amateurs de belles images, dans une ambiance bon enfant.

Chaque participant devait également illustrer « l'hiver », réalisations qui ont été soumises aux votes des visiteurs.

Le gagnant de ce défi 2021 est André-Hubert Quintard avec cette photo.



Les membres du club vous souhaitent une excellente année photographique 2022 !



Béruges Sport Nature

Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Béruges Sport Nature souhaite à toutes les Bérugeoises et à tous les Bérugeois une bonne et heureuse année 2022.

Si dans vos bonnes résolutions, vous souhaitez retrouver ou maintenir une bonne forme physique, n'hésitez plus, venez courir avec nous !

Plusieurs rendez-vous possibles dans la semaine, quel que soit votre niveau et ce toujours dans la bonne humeur.

Nous vous attendons, venez essayer, et pourquoi pas rejoindre les 70 adhérents déjà inscrits.



FEPS GYM

Valerie Barthelemy 06 15 11 93 97
valbarthelemy@sfr.fr

Les membres du bureau de la section gym sont heureux de vous souhaiter une **belle année 2022**, et surtout une **excellente santé** !

Parce que le mois de janvier rime avec **bonnes résolutions**, si votre **schéma vaccinal est complet**, nous vous attendons pour de bons moments d'échanges sportifs en toute convivialité.

Nous profitons de cet article pour remercier tous nos fidèles adhérents, qui malgré des règles sanitaires quelque peu restrictives et les périodes de fermetures subies, répondent toujours présents, permettant ainsi à l'association de poursuivre ses activités et de rendre pérenne l'emploi de sa professeure.

En ce début d'année nous comptabilisons déjà plus d'adhérents que l'an passé.

Des places sont encore disponibles, plus particulièrement le soir. Venez donc nous rejoindre à la **salle des Cours de Béruges**, aux créneaux ci-dessous.

Pour rappel, **un cours de Body Zen a été créé à la rentrée**. Cette activité associe des exercices de Yoga, Taï Chi et de Pilates. Il a déjà conquis 11 personnes !

ACTIVITES	GYM	BODY ZEN	PILATES
Lundi matin	9H-10H		10H-11H
Lundi soir			19H-20H 20H-21H
Jeudi	18H30-19H30	19H30-20H30	20H30-21H30
Vendredi			9H-10H

Cours dispensés par une professeure diplômée d'état.

Tarifs calculés de janvier à juin. Possibilité de régler en 2 fois.

Pour plus de renseignements contactez :

Valérie Barthélémy : 06.15.11.93.97 (responsable de la section)

Florence Gauthier : 06 78 04 28 23 (trésorière)

Ou consultez le site de la mairie.



IntraMuros

L'application **IntraMuros** est une source de partage numérique et en temps réel des informations communales majeures, mais c'est aussi un **ANNUAIRE** de **TOUTES** les **ASSOCIATIONS** de la commune de Béruges.

► Saviez-vous que votre association était référencée sur IntraMuros ?

Par cet outil complémentaire au site internet de la commune et notre Lettre-de-Béruges, les activités et les coordonnées de votre association, sont consultables par tous les utilisateurs d'IntraMuros : les Bérugeois bien sûr, mais aussi les utilisateurs des communes alentours qui utilisent cette application : Biard, Chasseneuil, Lavoux, Lencloître, Tercé, etc...

» Vous pouvez **compléter ou mettre à jour les informations IntraMuros sur votre association** en contactant la commission information : commission.information@beruges.fr

» Vous pouvez **mettre une alerte dans l'agenda de l'application** pour communiquer sur un évènement de votre association et ainsi informer les utilisateurs Bérugeois mais aussi ceux des communes limitrophes.

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

Une figure de la commune, Pierre BACONNET (Pierrot), s'en est allée en cette fin d'année 2021.

Une foule, notamment bérugéoise, s'était réunie autour de ses proches pour lui dire un dernier adieu. Les anciens maires, MM. Christian Billaud et André-Hubert Quintard ainsi que Gérard Bonnet, membre de l'opposition au CM actuel, ont tenu à témoigner leur soutien à la famille, dont l'un des fils est l'employé communal bien connu et apprécié des bérugéois. Nous adressons nos plus sincères condoléances à Marie, son épouse, à ses enfants, à ses petits-enfants et arrières petits-enfants.

Conseil municipal du 17/12

- Abstention de notre part concernant l'instruction des dossiers d'urbanisme en dématérialisé. La transmission de dossiers numérisés est obligatoire à compter du 1^{er} janvier pour les seules communes de GP de plus de 3500 habitants. Béruges, 1500 habitants, a opté pour cette dématérialisation ! Il y aura une période d'aide de la Mairie de quelques mois pour les administrés les moins férus en informatique...

- Un fonds de solidarité adopté par GP, d'un montant de 250000 € sera adressé à 8 communes en difficulté au prorata du nombre d'habitants ! Les critères retenus pour en bénéficier excluent, pour l'instant, Béruges, dont acte...

Meilleurs vœux pour 2022

Notre formation restreinte mais bien en place depuis 20 mois aux côtés ou en face de la majorité, souhaite à l'ensemble des bérugéois et à leurs proches, **une bonne et heureuse année 2022**. Nous espérons vivement qu'elle soit porteuse d'opportunités positives, que notre village s'épanouisse tout en gardant son âme, que son environnement soit préservé, que la pandémie ne soit plus l'objet essentiel et obsédant de nos agissements.

gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr

Commerces & Services



Agence postale communale

Rappel des horaires d'ouverture de notre agence postale :

Lundi, mardi et vendredi : 16h15-19h00
et le jeudi de 10h à 12h15 pour accompagner le marché sur la place.

Numéros utiles

• Mairie	• Kiné	• Centre de Loisirs
05 49 53 32 54	05 49 53 39 95	05 49 03 35 26
• Urgence eau	• Ecole	• Petite Enfance
05 49 41 91 91	05 49 53 33 08	06 08 34 92 66
• Médecin	• Garderie	• Taxi
05 49 53 27 27	07 81 84 53 76	06 74 76 96 30
• Infirmières	• Cantine	• La Poste
07 88 16 15 94	07 83 64 51 72	05 49 45 64 62



À compléter, découper et déposer à la Mairie



Sondage sur le déploiement de la fibre optique



Le déploiement de la fibre optique sur la commune est réalisé par l'opérateur Orange. Le calendrier annoncé prévoyait un déploiement de début 2020 à fin 2021. Si à ce

jour, la grande majorité des habitations est éligible à la fibre, il subsiste quelques zones non-encore desservies.

Afin de pouvoir faire le point avec l'opérateur Orange sur la finalité du déploiement sur notre commune, la municipalité propose de recenser les difficultés rencontrées par les derniers Bérugéois non encore éligibles au raccordement sur ce réseau.

Ainsi ce coupon réponse est à retourner à la Mairie dans le courant du mois de janvier 2022, pour les Bérugéois en attente ou en difficulté sur leur projet de raccordement.

NOM/PRENOM :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

@ E-mail :

Nature de la difficulté rencontrée dans vos démarches de raccordement à la fibre optique :

.....

.....

.....

.....

.....

.....